

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 mars 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 14 mars 2013

Publié le 22 mars 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 72

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 84

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Gilbert MENUET	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
Mme Colette POPARD	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	M. Jean DUBUET
M. Patrick MOREAU	M. Franck MELOTTE	M. Patrick ORSOLA
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Didier MARTIN	M. Michel ROTGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. François NOWOTNY	
M. Alain MILLOT		

Membres absents :

Mme Myriam BERNARD	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Louis LAURENT
M. Gilles TRAHARD	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Roland PONSAA pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
IFORE - Demande de subvention de fonctionnement 2013

L'IFORE Bourgogne, Institut de Formation des Entrepreneurs de Bourgogne, accompagne et aide les dirigeants de PME – PMI dans leurs actions stratégiques. Ses interventions s'articulent autour de 4 axes :

- la transmission / reprise d'entreprise
- le conseil et la formation opérationnelle
- le développement à l'international
- l'innovation et la recherche

Au quotidien, l'IFORE Bourgogne accompagne les dirigeants, met en relation cédant / repreneur, et facilite les démarches administratives, etc ... Ainsi, 10 entreprises de l'agglomération dijonnaise ont bénéficié de l'aide de l'IFORE sur l'année 2012, dans le cadre de leur transmission / reprise, ce qui a représenté 97 emplois pérennisés.

Par correspondance en date du 4 janvier 2013, l'IFORE Bourgogne souhaite renouveler son partenariat financier avec le Grand Dijon, et sollicite une subvention de 17.500 €.

Sur un budget total de dépenses prévisionnelles de 235 000,00 €, le plan de financement arrêté par l'IFORE Bourgogne est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Région Bourgogne	90 000 €	38,3
Conseil général Côte d'Or	10 000 €	4,3
Grand Dijon	17 500 €	7,4
Caisse d'Epargne	10 000 €	4,3
Prestations Formation	97 500 €	41,4
Radiance	10 000 €	4,3
Montant global	235 000 €	100

La part sollicitée du Grand Dijon, représente 7,4 % des recettes prévisionnelles.

Par son action auprès des entreprises, l'IFORE Bourgogne participe au maintien et au développement de l'emploi sur l'agglomération dijonnaise. Aussi, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2013, à hauteur de 17.500 €.

Un premier acompte de 50 % de la subvention, soit 8.750 €, pourra être versé dès lors que l'IFORE Bourgogne justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2013 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à IFORE Bourgogne une subvention de 17 500 €, au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2013 ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra selon les modalités précisées ci-dessus ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

TRANSMISSIONS-CESSEMENTS-REPRISES D'ENTREPRISES 2012

ENTREPRISES	CEDANTS	REPRENEURS	SECTEURS D'ACTIVITES	COMMUNES	EFFECTIFS
DIMMO	Mr FLEURENTIN	Mr FLEURENTIN Sylvain (fils)	entreprise de peinture	21370 Plombières-lès-Dijon	26
UMS	Mr le FLOCK Philippe	Mr LE FLOCK Franck	mécanique générale	21600 Longvic	7
MONBAT	Mr PICHEREAU Frédéric	Mr DEVROE Pascal	vente et installation de chauffage	21800 Chevigny-St-Sauveur	19
CHEZ NOUE	Mr BIETRY Jennifer	Mr BRENOT Sébastien	restaurant	21600 Longvic	4
LA JOLIE BOUTIQUE	Mme NEDELKOVITCH	Mme THENLOT Véronique	Commerce de lingerie	21000 Dijon	2
DIGITAL CONCEPT	Mr ARMADEIL	Mr LEMOULE	agence de publicité	21800 Quetigny	13
CROQ'IN	Mr MAIRE	Mr DUCLOS	restauration rapide	21000 Dijon	2
L'ENCADREUR	M. TIERCIN Christian	Mme MENEGON Laurence	travaux d'encadrement	21000 Dijon	2
GALLAND	Mr GALLAND Dominique	Groupe National	Assurance	21000 Dijon	7
AU FAITE 21	Mr VITARD Guy	Mr VITARD (fils)	commerce de gros	21300 Chenôve	15
TOTAL EMPLOIS PERENNISES					97

BUDGET PREVISIONNEL 2013

DEPENSES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE PERSONNEL	
Salaires et charges	140 000 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
Déplacements	10 000 €
COMMUNICATION	
Presse, supports d'édition, internet...	30 000 €
ORGANISATION	
Evénements, salons, forum métier/emploi Location de salles, coût des formateurs...	30 000 €
DIVERS	
Assurances, loyers...	25 000 €
TOTAL	235 000 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
Conseil Régional de Bourgogne	90 000 €
Conseil Général de la Côte-d'Or	10 000 €
Le Grand Dijon	17 500 €
Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté	10 000 €
Radiance	10 000 €
Prestations/Formations*	97 500 €
TOTAL	235 000 €

* Formations prises en charge par les entreprises

BUDGET REALISE 2012

DEPENSES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE PERSONNEL	
Salaires et charges	114 302 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
Déplacements	8 800 €
COMMUNICATION	
Presse, supports d'édition, internet...	29 355 €
ORGANISATION	
Evénements, salons, forum métier/emploi Location de salles, coût des formateurs...	65 267 €
DIVERS	
Assurances, loyers...	22 613 €
TOTAL	240 337 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
Conseil Régional de Bourgogne	90 000 €
Conseil Général de la Côte-d'Or	17 500 €
Le Grand Dijon	17 500 €
Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté	10 000 €
Radiance	10 000 €
Prestations/Formations*	96 244 €
TOTAL	241 244 €

* Formations prises en charge par les entreprises